



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

**43 | 2000**

**Linguistique de l'écrit, linguistique du texte**

---

## « Les Sons justes pour l'éducation du peuple » : la création de l'écriture coréenne

*« Right Sounds for the Instruction of the People »: the creation of Korean script.*

**Yong-Ho Choi**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1055>

DOI : 10.4000/linx.1055

ISSN : 2118-9692

### Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2000

Pagination : 45-61

ISSN : 0246-8743

### Référence électronique

Yong-Ho Choi, « « Les Sons justes pour l'éducation du peuple » : la création de l'écriture coréenne », *Linx* [En ligne], 43 | 2000, mis en ligne le 11 juillet 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1055> ; DOI : 10.4000/linx.1055

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

---

# « Les Sons justes pour l'éducation du peuple » : la création de l'écriture coréenne

*« Right Sounds for the Instruction of the People »: the creation of Corean script.*

Yong-Ho Choi

---

## Rappel historique

- 1 L'écriture coréenne est connue pour son originalité. On peut en envisager plusieurs aspects. Le premier, c'est que l'on peut dater précisément le moment de son apparition dans l'histoire, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres systèmes d'écriture dont l'établissement constitue un processus historique plus ou moins long<sup>1</sup>. Si l'on peut dater le moment d'apparition exacte d'un système d'écriture en Corée, c'est parce qu'il a été créé à un moment donné avec des motivations et objectifs clairs. La création d'un système d'écriture étant un phénomène rarissime dans l'histoire des écritures du monde, on a de bonnes raisons de l'étudier.
- 2 On peut trouver dans les archives royales de Say Cwong livre 102 le premier document concernant la création des lettres coréennes . Selon ce document, le roi Say Cwong créa en 25 (en 1443) les vingt-huit lettres et les appela *Les Sons justes pour l'éducation du peuple* .On sait qu'il ne travailla pas tout seul, même s'il est clair qu'il prit l'initiative de la création des lettres. Cette dernière résulte de la collaboration, pendant de longues années, de chercheurs de qualité, regroupés dans l'académie royale, appelée *Cip Hyen Cen*.
- 3 Il faut préciser pourquoi on insiste sur l'originalité de cette création. Disons tout de suite qu'elle n'est pas *ex nihilo*. Dans le document mentionné ci-dessus il est dit clairement que l'on se référa aux anciens caractères quant aux formes des lettres, sans pour autant préciser de quels caractères il était question. Il y a là un véritable sujet de débat, qui ne cesse d'être relancé<sup>2</sup>. Il est pourtant clair que la création de l'écriture coréenne se fit en référence aux autres systèmes d'écriture qui pouvaient être à la disposition des membres

de l'académie royale. Il nous paraît tout à fait probable qu'au quinzième siècle un grand nombre des langues parlées autour de la Corée aient possédé leur propre système d'écriture, ce qui a pu avoir un impact sur le choix de la forme des lettres.

- 4 En tout état de cause, si l'on tient à parler de création, c'est avant tout pour souligner le fait que l'on était parfaitement conscient de ce qu'on était en train de faire quand on se fixa l'objectif de créer des lettres. C'est-à-dire qu'on se donna des motivations claires et des moyens solides pour créer une autre écriture que la chinoise, utilisée par les lettrés. Pour prendre la mesure de l'originalité de l'écriture coréenne, il ne suffit donc pas de s'arrêter sur la question de savoir *qui* la créa *quand*. L'important, c'est en effet de savoir *pourquoi* et *comment* on en est arrivé à l'idée de la création de ces lettres.
- 5 Il nous semble qu'il y a plusieurs façons d'aborder la question. Par exemple, on pourrait mettre en valeur des éléments politiques et sociaux permettant de comprendre qu'on ait eu l'idée de cette création. Si l'on se souvient que la création des *Sons justes* correspond à l'époque où une nouvelle dynastie vient de s'établir, il n'est pas hasardeux de dire qu'une politique linguistique s'imposait en quelque sorte pour des raisons administratives et éducatives<sup>3</sup>. En laissant aux historiens le soin d'apporter leur contribution à ce sujet, nous emprunterons une autre voie, celle d'une approche linguistique. Durant la discussion notre souci sera de montrer une *autre* façon de raisonner propre à l'Extrême-Orient et, par là, de faciliter l'accès à la lecture des *Sons justes pour l'éducation du peuple*, devenu patrimoine mondial<sup>4</sup>.
- 6 Un dernier mot concernant les références. Nous avons à notre disposition les deux versions des *Sons justes pour l'éducation du peuple* : version exemplaire et version explicative. La première version, publiée en 1443, consista à présenter un nouveau système d'écriture. Elle se borna à énumérer la série des lettres créées. La deuxième, publiée en 1446, eut pour objectif d'y ajouter des commentaires et des explications. Oubliée pendant longtemps et retrouvée en 1940 à An Twong, elle est d'autant plus importante qu'elle donne la réponse définitive à la question liée au principe de la création des *Sons justes*. Dans le cadre de notre étude, nous nous référons à la deuxième version pour la discussion ultérieure.

## Étude du texte

### Première partie

- 7 *Les Sons justes pour l'éducation du peuple*, que nous avons traduit en français, est composé de trois parties. Dans la première partie le roi Say Cwong expose pour quelle raison il décide de créer un alphabet coréen et il présente les vingt-huit lettres qu'il a créées. Il est intéressant de lire le premier paragraphe suivant dans lequel s'affichent clairement ces raisons :
 

La langue de notre pays est différente de celle de la Chine. L'écriture chinoise n'est donc pas de mise. Le peuple illettré, même s'il peut parler, n'est pas capable de s'exprimer à l'écrit. Ayant de la compassion pour eux, j'ai créé les 28 lettres suivantes afin qu'ils puissent les apprendre facilement et s'en servir dans la vie quotidienne.
- 8 Il ne suffit pas de dire que c'est grâce à l'amour de Sa Majesté pour son peuple que l'écriture coréenne se fit jour. Il est excessif de dire que la création de l'alphabet coréen

fut une proclamation de l'autonomie de la langue coréenne face à la langue chinoise. Il y a une raison profonde, la conscience du décalage entre écrit et oral.

- 9 Comme on le sait, les Coréens empruntent depuis longtemps le système d'écriture chinois pour rendre le coréen. Il est intéressant de voir que cet emprunt eut pour conséquence de faire réaliser un décalage entre l'écriture chinoise et la langue parlée coréenne. Ainsi M. Ceng, un des grands officiers qui ont participé à la création des *Sons justes*, déplore-t-il dans son Post-scriptum l'insuffisance d'un système basé sur l'emprunt des caractères chinois.

Sous la dynastie Silla, M. Swol Chwong élaborera pour la première fois le système Itwu, et le gouvernement et le peuple en profitent encore aujourd'hui. Basé sur l'emprunt des caractères chinois, le système Itwu est parfois vulgaire et incompréhensible. Il est non seulement pauvre, voire absurde mais dans la langue parlée il est incapable d'exprimer correctement notre pensée dans un cas pour dix mille.

- 10 Dans ces conditions on peut dire que la création de l'écriture coréenne doit être considérée comme une tentative de réduire le décalage entre l'écrit et l'oral. Créer un système d'écriture adéquat à la structure phonétique d'une langue parlée, n'est-ce pas un projet d'autant plus étonnant qu'il est ambitieux ? Mais comment y parviendra-t-on ? On verra que la philosophie orientale dont le souci consiste à appliquer l'ordre de la Nature à celui de la Culture joua un rôle définitif dans la réalisation de ce projet. Notre étude est pourtant plus ambitieuse. Elle vise à démontrer que la philosophie orientale peut être reconsidérée dans une optique moderne qui est celle de la phonétique articulatoire moderne.
- 11 Il nous semble possible de dire que l'emprunt de l'écriture chinoise eut pour effet d'éveiller une conscience phonétique de la langue coréenne. Il y a plus. Il nous paraît légitime de se demander comment les Coréens de l'époque ont pu appréhender les valeurs phonétiques exactes des lettres qui viennent d'être créées. Il est peu probable que ce processus d'appréhension se soit fait sans aucune médiation.
- 12 On peut émettre l'hypothèse selon laquelle la perception phonétique des caractères chinois aurait joué un rôle important, sinon primordial dans l'appréhension des *Sons justes*. On peut arguer pour cela du fait que le roi Say Cwong se contenta de donner comme exemple des caractères chinois, quand il présenta un nouveau système d'écriture. Il dit, par exemple : *k*, molaire, est comme le premier son du caractère chinois KWUN. Les Vingt-huit lettres sont illustrées de cette façon. Arrêtons-nous un moment sur cette façon de présenter les choses. On peut la formaliser par la formule suivante : *x* est comme A. Alors que *x* est une entité graphique simple, c'est-à-dire une lettre, A constitue une entité phonétique complexe, c'est-à-dire une syllabe. La question est de savoir comment on peut dégager de A ce qui correspondrait à *x*. Pour y répondre, on est contraint de supposer que les Coréens de l'époque étaient dotés de la capacité d'analyser de façon précise la structure phonétique complexe de A. Compte tenu du fait que l'avancée théorique était considérable en matière de phonétique chinoise, cette supposition ne pose pas problème. La phonétique chinoise avait fait de grands progrès dans l'analyse des unités syllabiques, lorsque les membres de l'académie royale se mirent au travail<sup>5</sup>. Elle aurait servit de guide pour percevoir phonétiquement les caractères chinois. Dans la phonétique chinoise, la structure syllabique des caractères est double : l'initiale et la finale<sup>6</sup>. Les membres de l'académie royale coréenne y ajoutent la médiane. Le caractère chinois KWUN, par exemple, est analysé de la façon suivante : *Ki + Wum + Nf*. Conformément à cette analyse,

les lettres coréennes se répartissent en trois parties : l'initiale, la médiane et la finale. Les initiales et finales correspondent à des consonnes et les médianes, à des voyelles. Le système d'écriture coréen est ainsi constitué des lettres alphabétiques. Mais il ne faut pas oublier que celles-ci sont tirées de l'analyse minutieuse des unités syllabiques. Ce n'est pas un hasard si le système d'écriture coréen a la spécificité d'être à la fois alphabétique et syllabique<sup>7</sup>.

- 13 Avant de terminer la première partie des *Sons justes pour l'éducation du peuple*, revenons sur la formule précédente. Celle-ci doit être modifiée de la façon suivante :  $x$  est comme  $Ai$  ( $i, m, f$ ). Si l'on applique cette formule à l'exemple cité ci-dessus, on obtient ceci :  $k$  est comme  $KWUNi$  ( $Ki, WUm, Nf$ ). Tout se passe comme si les coréens de l'époque étaient capables de reconnaître  $i$  dans  $KWUN$  et de le rattacher à  $k$ . On peut en tirer la conclusion que l'appréhension des valeurs phonétiques des *Sons justes* était due à la connaissance approfondie d'une structure phonétique des caractères chinois. On peut généraliser les choses en disant que la création d'un système d'écriture demande une connaissance préalable d'un autre système d'écriture.

## Deuxième partie

- 14 Dans la deuxième partie le grand officier Ceng In-Ci donne des commentaires et des explications sur les *Sons justes*. Cette partie a six sections : i) explication sur la formation des lettres ; ii) explication sur les initiales ; iii) explication sur les médianes ; iv) explication sur les finales ; v) explication sur la combinaison des lettres ; vi) exemples d'utilisation des lettres. La première section est consacrée à la question de savoir quelle est la base théorique de la création des lettres. Les deuxième, troisième et quatrième sections ont pour souci d'éclairer les propriétés spécifiques des initiales, des médianes et des finales. La cinquième vise à répondre à la question de savoir de quelle manière on combine des lettres. La sixième et dernière section est consacrée à des problèmes pratiques. Il s'agit d'énumérer des exemples d'utilisation des lettres.
- 15 La troisième et dernière partie est consacrée au Post-Scriptum. Là, M. Ceng insiste sur la nécessité de la création des caractères et explique brièvement son principe de base du point de vue philosophique qui est propre à son époque. Il termine son post-scriptum en rendant hommage au roi Say Cwong.

## Un point commun à la philosophie orientale et à la phonétique moderne : le principe dichotomique

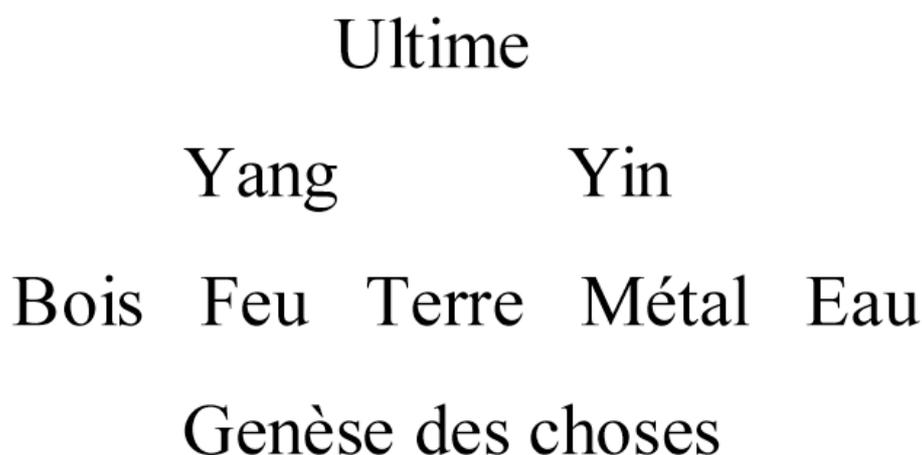
- 16 Dans le cadre de notre étude centrée sur la base théorique des *Sons justes pour l'éducation du peuple*, nous tenterons de mettre en relation la philosophie orientale qui oriente les réflexions scientifiques en Extrême Orient et la phonétique moderne. Nous commençons par la mise en évidence des trois principes majeurs qui sont à l'œuvre dans la création des *Sons justes* : i) principe de base, ii) principe génératif iii) principe combinatoire.
- 17 1. Le principe de base de la création des *Sons justes*, c'est la philosophie orientale. Il s'agit précisément de l'idée d'Ultime, de la théorie de Yin et Yang et de la rotation des cinq éléments, du principe des Trois (le ciel, la terre et l'homme) et du schéma de Ha<sup>8</sup>. Ce serait une erreur de penser que ces théories sont indépendantes les unes des autres, constituant chacune un ordre de savoir autonome. Elles sont toutes reliées à une vision du monde qui

est propre à la manière de penser orientale. Au lieu d'en faire la présentation longue et détaillée, nous nous contentons de citer un passage des *Sons justes pour l'éducation du peuple*, qui résume cette manière de penser orientale.

Le chemin du ciel et de la terre ne se montre qu'à travers le principe de deux forces cosmiques, Yin et Yang, et la rotation de cinq éléments. La distance entre Kwon<sup>9</sup> et Pwog<sup>10</sup> constitue un Ultime, dont le mouvement et le repos produisent ensuite Yin et Yang. Comment tous les êtres vivants entre le ciel et la terre pourraient-ils mener leur vie sans Yin et Yang ?

- 18 Dans la vision du monde orientale tout peut se réduire à l'Ultime. L'Ultime n'est ni un point de départ, ni un point d'arrivée, mais plutôt la distance entre les deux. Cette distance ne se traduit pourtant pas par une ligne directe. Elle peut s'étendre à l'infini et se réduire à zéro. La meilleure façon de représenter l'Ultime ainsi conçu serait le cercle où le plus loin s'identifie au plus proche. Mais ici le cercle ne doit pas être pris au sens purement conceptuel du terme. Il n'est pas vide de sens. Il est constitué de l'alternance du mouvement produisant Yang et du repos produisant Yin. Le rapport de force entre Yin et Yang a pour conséquence les cinq éléments : bois, feu, terre, métal et eau, dont la rotation engendre les choses. Ainsi se dessine le schéma de l'Ultime.

Le schéma 1

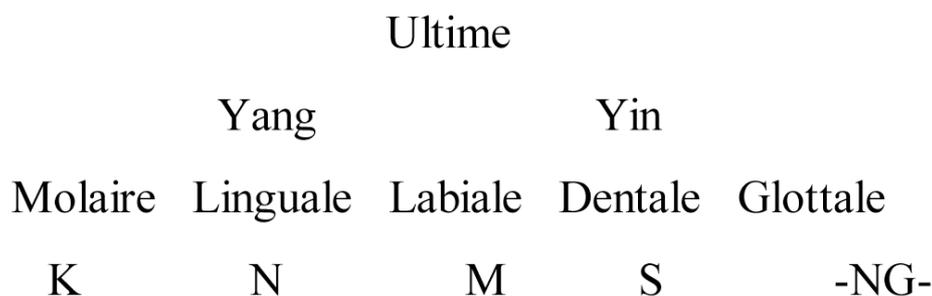


- 19 Interpréter les choses selon le point de vue du Yin et du Yang, c'était en Extrême Orient la façon de faire de la science. Il s'agit de la seule façon de comprendre l'ordre des choses. Il va sans dire que la création des *Sons justes* est fondée sur cette croyance. M. Ceng précise :
- Les paroles des hommes sont également soumises au principe de Yin et Yang, mais simplement on ne s'en aperçoit pas. La création de l'alphabet n'est pas due à un travail laborieux, basé sur l'effort intellectuel, mais à l'application exhaustive du principe en question aux paroles des hommes. Il n'y a qu'un seul principe. Comment les hommes pourraient-ils ne pas le partager avec les esprits du ciel et de la terre ?
- 20 Ce qui fait des *Sons justes pour l'éducation du peuple* une œuvre de beauté, c'est la cohérence dans l'application du principe en question à la création des lettres. Plus précisément, M. Ceng recourt au principe de la rotation des cinq éléments pour l'explication des initiales (et finales) et au principe des Trois (le ciel, la terre et l'homme) pour celle des médianes, les

deux principes se déduisant de la théorie de Yin et Yang, laquelle peut se réduire à l'idée de l'Ultime. Examinons de plus près.

- 21 1.1 La 'science orientale' se nourrit de la croyance selon laquelle le monde est régi par la rotation des cinq éléments mentionnés ci-dessus : bois, feu, terre, métal et eau. Toutes les choses doivent s'arranger à partir de cette croyance. C'est ainsi qu'on comprend les saisons (printemps, été, été tardif, automne et hiver), les directions (est, sud, centre, ouest et nord), et les sons (kak, chi, sang, kwung et wu). L'auteur des *Sons justes pour l'éducation du peuple* chercha à appliquer cette croyance au monde des écritures.
- 22 Voici les cinq lettres de base : molaire (k), linguale (n), labiale (m), dentale (s) et glottale (-ng-). On peut se demander toutefois dans quelle mesure elles correspondent aux cinq éléments. Pour y répondre, il nous paraît nécessaire de préciser d'abord que ce qui compte dans tel ou tel jugement scientifique en Extrême Orient, c'est l'image des choses et leur fonction. Ainsi M. Ceng dit-il : « Les vingt huit lettres sont créées à l'image des organes articulatoires ». Il s'explique : « Profonde et humide, la gorge est considérée comme l'eau » ; « Compliquée et longue, la molaire représente le bois » ; « Pointue et mouvante, la langue est comparable au feu » ; « Solide et douée de la fonction de couper, la dent est comme du métal » ; « Angulaires et fermées, les lèvres sont considérées comme la terre ». Nous observons que la création des cinq lettres de base s'explique là par la mise en relation analogique avec les cinq éléments. Dans ces conditions, on peut remplacer les cinq éléments par les cinq lettres de base. Nous obtenons le schéma suivant :

Le schéma 2



- 23 Ce qui est intéressant, c'est que les cinq lettres de base ainsi constituées se distinguent par leurs positions qui semblent correspondre à ce que la phonétique moderne appelle 'points d'articulation'. Rappelons que les points d'articulation en phonétique moderne font fonction de traits distinctifs. Nous y reviendrons plus en détail dans les pages qui suivent.
- 24 1.2. Le principe de base de la création des lettres médianes, c'est celui des Trois : le ciel, la terre et l'homme. Puisque les Trois se distinguent par leurs fonctions, qu'il nous soit permis de les appeler 'actants'. Le ciel a pour fonction de générer les choses ; la terre, de former les choses ; l'homme, de compléter les choses. Les trois actants servent de base à la création des trois lettres de base : o, u et i. Ici comme ailleurs, la formation des lettres s'explique par la mise en forme analogique : « o est prononcé avec la langue contractée, et le son en est profond..... Si la forme de la lettre ( o ) est ronde, c'est parce que l'on prend pour modèle le ciel » ; « u est prononcé avec la langue légèrement contractée, et le son n'en est ni profond, ni superficiel..... Si la forme de la lettre ( u ) est plate, c'est parce qu'on prend pour modèle la terre » ; « i est prononcé avec la langue non contractée, et le

son en est superficiel..... Si la forme de la lettre ( | ) est verticale, c'est parce qu'on prend pour modèle un homme debout ». Même s'il est clair que la philosophie orientale sert de base à la création des lettres, ce serait une erreur d'en rester là. On peut observer que la distinction ainsi faite entre les trois lettres de base est moderne. Elle est fondée sur les deux critères suivants :

i) localisation de la langue : contractée / largement contractée / non contractée

Quelques mots de précisions : la langue contractée peut se traduire par la langue en arrière ; la langue largement contractée, par la langue en milieu ; la langue non contractée, par la langue en avant.

ii) qualité des sons : profond / ni profond, ni superficiel / superficiel

On verra que les oppositions ainsi établies peuvent servir de traits distinctifs dans l'analyse des médianes.

- 25 2. Le principe génératif explique la façon dont les lettres de base génèrent les autres lettres. Même s'il est étroitement lié au principe basique qu'est la philosophie orientale, il est plus technique que philosophique. Et dans cette mesure il mérite attention. On verra qu'il se rapporte à ce que la phonétique moderne appelle 'traits distinctifs'.
- 26 2.1. Dans le système d'écriture coréen les initiales sont au nombre de dix-sept. Nous avons vu que les lettres de base sont décidées en fonction des cinq éléments. Elles sont donc au nombre de cinq : molaire, linguale, labiale, dentale et glottale. Nous voici confronté à la question de savoir comment elles dérivent les autres.
- 27 On peut repérer quelques éléments de réponse à cette question dans les deux opérations suivantes :
- i) ajouter un trait aux lettres : par exemple, on ajoute un trait à k, et on obtient kh. On procède de la même manière pour les cinq lettres de base.
- ii) redoubler les lettres : par exemple, on redouble k, et on obtient kk. Cette opération s'applique uniquement aux lettres suivantes : k, s, t, p, c, h. Ainsi on tient : kk, ss, tt, pp, cc, hh. A l'aide de ces deux opérations, on peut compléter le schéma 2 de la façon suivante :

Le schéma 3

		L'Ultime				
		Yang		Yin		
Lettres de base :	K	N	M	S	-NG-	
Lettres dérivées :	KK	Kh	T	P	SS	C
		TT	Th	PP	Ph	CC
					Ch	H
						HH

- 28 Deux remarques sont à relever : i) on ne compte pas les lettres redoublées parmi les 17 lettres initiales ; ii) nous avons omis dans ce schéma les trois lettres qui peuvent se compter parmi les 17 lettres : la semi-linguale L, la semi-dentale Z et la molaire NG-. Même s'il est regrettable que la romanisation des lettres coréennes déforme le procédé de dérivation, d'autant que celui-ci s'opère en fonction de la forme des lettres, nous pouvons voir pour le moins dans ce schéma comment on procède à la multiplication du nombre de lettres à partir des lettres de base.
- 29 Il est à noter que les lettres ainsi constituées se distinguent par leurs propriétés phonétiques qui sont oppositives. On ne multiplie le nombre de lettres qu'à condition qu'on puisse les distinguer phonétiquement. La multiplication des lettres est ainsi étayée

sur l'opposition binaire de leur propriétés phonétiques. En effet on peut relever les deux paires d'opposition suivants : fort / faible ; clair / épais. Pour illustrer notre propos, citons quelques passages :

On ajoute un trait à k et on obtient kh. Cela montre que kh est plus fort que k.

Quand le son est fort, on y ajoute un trait.

Et n, m, s et -ng- ne sont pas des sons forts.

S'agissant de la clarté et de l'épaisseur des sons, k, t, p, c, s et q sont totalement clairs ; kh, th, ph, ch et h sont hypo-clairs ; kk, tt, pp, ss et hh sont totalement épais ; ng-, n, m, -ng, l et z ne sont ni clairs, ni épais.

Les sons ont également clarté et épaisseur.

- 30 Remarque : l'opposition entre fort / faible peut se traduire par l'opposition entre aspiré / non aspiré.
- 31 Nous avons vu plus haut que les cinq lettres de base sont créées par la prise en compte de leurs points d'articulation et que ceux-ci peuvent servir de traits distinctifs. Voilà que nous avons les trois critères à partir desquels on peut décider les propriétés phonétiques des initiales :
- i) points d'articulation : molaire / linguale / labiale / dentale / glottale
  - ii) modes d'articulation : fort / faible (aspiré / non aspiré)
  - iii) qualités de sons : totalement clair / hypo-clair / totalement épais / ni clair ni épais
- 32 La division selon les cinq points d'articulation a pour conséquence les cinq groupes d'initiales. Ajouter un trait aux lettres de base, cette opération produit l'opposition entre fort et faible. La règle, c'est que les lettres dérivées sont plus fortes que les lettres de base. En vertu de ces trois critères on peut établir le tableau de traits distinctif des initiales de la façon suivante.

#### Les Molaires

	K	KK	Kh	NG-
Fort			+	
Faible	+			
Totalement clair	+			
Hypo-clair			+	
Totalement épais		+		
Ni clair, ni épais				+

#### Les Linguales

	T	Th	N
Fort	+	++	

Faible			+
Totalement clair	+		
Hypo-clair		+	
Totalement épais			
Ni clair, ni épais			+

### Les Labiales

	P	PP	Ph	M
Fort	+		++	
Faible				+
Totalement clair	+			
Hypo-clari			+	
Totalement épais		+		
Ni clair, ni épais				+

### Les Dentales

	C	CC	Ch	S	SS
Fort	+	+	++		
Faible				+	+
Tot. clair	+			+	
Hypo-clair			+		
Tot. épais		+			+
Ni c., ni é.					

### Les Glottales

	Q	H	HH	-NG-
--	---	---	----	------

Fort	+	++	+++	
Faible				+
Totalement clair	+			
Hypo-clair		+		
Totalement épais			+	
Ni clair, ni épais				+

### Les Semi-linguale et Semi-dentale

	L	Z
Semi-linguale	+	
Semi-dentale		+
Ni clair, ni épais	+	+

- 33 2.2. Dans le système d'écriture coréen les médianes sont au nombre de onze. Nous avons vu que les lettres de base sont décidées en fonction du principe des Trois que sont le ciel, la terre et l'homme. D'où les trois lettres de base : o, u, i. Nous avons observé également que la distinction entre elles s'établit à partir de deux critères : localisation de la langue : avant milieu, arrière ; propriétés phonétiques : profond ; ni profond, ni superficiel ; superficiel.
- 34 Le principe des Trois reste toujours en vigueur dans la façon de dériver les 8 lettres suivantes : a, e, wo, wu, ya, ye, ywo, ywu. Il explique la création des quatre premières lettres par la prise de contact du ciel (o) avec la terre (u), qui marque le début des choses. On peut regretter que la romanisation des lettres en question camoufle complètement la subtilité du processus de dérivation. Quant aux quatre dernières lettres dont la prononciation commence par y (i), c'est-à-dire par le symbole de l'homme, elles se traduisent par l'intervention de l'homme dans les affaires du ciel et de la terre. Selon le principe des Trois, l'homme est capable de participer aux affaires du ciel et de la terre. Pour ne pas entrer dans le détail du propos philosophique, nous nous contentons de citer un passage, qui montre bien à quel point la philosophie orientale est décisive dans la création des lettres.

Les huit sons suivants sont, soit fermés, soit ouverts. *wo* est comme *o*, mais prononcé avec les lèvres rondes. Cela signifie que le ciel fait connaissance avec la terre. *a* est comme *o*, mais la bouche est totalement ouverte. Il prend la forme de la combinaison de *i* et *o*. Cela signifie que les fonctions du ciel et de la terre s'exercent dans les choses, mais s'accomplissent à travers les hommes. *wu* est comme *u*, mais prononcé avec les lèvres rondes. Il prend la forme de la combinaison de *u* et *o*. Cela signifie également que le ciel fait connaissance avec la terre. *e* est comme *u*, mais la bouche est grande ouverte. Il prend la forme de la combinaison de *o* et *i*. Cela signifie également que les fonction du ciel et de la terre s'exercent dans les choses,

mais s'accomplissent à travers les hommes. *ywo* est comme *wo*, mais la prononciation commence par *i*; *ya* est comme *a*, mais la prononciation commence par *i*; *ywu* est comme *wu*, mais la prononciation commence par *i*; *ye* est comme *e*, mais la prononciation commence par *i*.

- 35 Si toutefois l'on veut tirer les éléments de modernité de ce texte lourd de sens symboliques, l'accent doit être mis sur les oppositions binaires des sons : i) ouvert / fermé ; ii) arrondi / non arrondi. Nous pouvons y ajouter les deux autres que nous avons déjà remarqué plus haut. Ainsi nous obtenons les quatre critères de base pour la distinction des médianes.

- i) localisation de la langue : arrière / milieu / avant
- ii) qualité des sons : profond / ni profond, ni superficiel / superficiel
- iii) forme de la bouche : ouverte / fermée
- iv) arrondissement des lèvres : arrondi / non arrondi

- 36 Les deux premiers critères valent pour la distinction des trois lettres de base. Il faut y ajouter les deux autres critères pour la distinction des lettres dérivées. C'est en vertu de ces quatre critères que nous pouvons établir le tableau de traits distinctifs des médianes de la façon suivante.

#### Les trois lettres de base

	O	U	I
Arrière	+		
Milieu		+	
Avant			+
Profond	+		
Ni p., ni s.		+	
Superficiel			+

#### Les huit lettres médianes

	A	E	WO	WU	YA	YE	YWO	YWU
Arrière	+		+					
Milieu		+		+				
Avant								
Prof.	+		+		+		+	
Nip.Ni.s.		+		+		+		+
Sup.								

Ouverte	+	+			+	+		
Arrondi			+	+			+	+

- 37 En guise de conclusion, nous pouvons dire que le principe génératif dont il était question est un principe distinctif. Et dans cette mesure, la philosophie orientale peut être reconsidérée au point dans l'optique de la phonétique moderne<sup>11</sup>.
- 38 3. Il appartient au principe combinatoire d'éclairer la façon dont les lettres initiales, médianes et finales se combinent. Si les deux principes dont il était question sont liés à la spécificité phonétique (alphabétique) du système d'écriture coréen, le principe combinatoire concerne sa spécificité syllabique. Il s'agit de savoir comment on combine des lettres pour former une syllabe.
- 39 On peut imaginer tout simplement qu'à l'intérieur d'une syllabe, l'initiale tient la place première, la médiane, la deuxième, la finale, la dernière. Mais il en va autrement. Le problème, c'est que les syllabes coréennes ne constituent pas une suite linéaire. Elles occupent plutôt un espace structuré. Il faut donc s'interroger sur la façon dont les lettres prennent leur place dans cet espace syllabique structuré..
- i) Les initiales : elles se placent soit au dessus des médianes, soit à leur gauche : par exemple, KWUN s'écrit de la façon suivante : K – initiale

	WU – médiane
	N – finale

; par contre, NGE s'écrit comme suit : NGE – initiale + médiane

	P – finale
--	------------

ii) Les médianes dont la forme extérieure est ronde ou horizontale : o, u, wo, ywo, wu, ywu, se placent au dessous des initiales : par exemple, THON s'écrit de la façon suivante : TH – initiale

	O – médiane
	N – finale

; les médianes dont la forme extérieure est verticale : i, a, ya, e, ye, se placent à la droite des initiales : par exemple, CHIM s'écrit comme suit : CHI – initiale + médiane

	M – finale
--	------------

- iii) Les finales se placent au dessous des initiales et des médianes.
- 40 Remarques : en général, c'est la combinaison de l'initiale, de la médiane et de la finale qui fait une syllabe. Mais la médiane peut former une syllabe, soit toute seule, soit, avec une seule initiale, soit avec une seule finale.
- 41 Le principe combinatoire s'applique également à la combinaison des lettres dans chaque partie : il est admis que les deux ou trois initiales peuvent se combiner, tout en gardant

leur première place dans une syllabe. Cela vaut également pour les médianes et pour les finales. Il n'existe pas de règle normative concernant la manière dont on combine des lettres initiales et finales. Il en va autrement de la combinaison des médianes, ce qui mérite donc attention. Nous pouvons relever les deux principes combinatoires :

i) Si telles ou telles lettres proviennent du même son, elles peuvent se combiner :

WO et A, qui provient du ciel (O), se combinent et font WOA
YWO et YWA, qui proviennent de l'homme (I=Y), peuvent se combiner et font YWOYWA
WU et E, qui proviennent de la terre (U), peuvent se combiner et font WUE
YWU et YE, qui proviennent de l'homme

(I=Y), peuvent se combiner et font YWUYE.

ii) Il est permis d'ajouter Y (symbole de l'homme) à toutes les médianes de base et dérivées et de produire de la sorte des médianes complexes..

## Conclusion

- 42 Les études sur les *Sons justes pour l'éducation du peuple* sont diverses. On peut trouver quatre grandes orientations :
- 43 i) il y a des études consacrées à l'origine des *Sons justes* ; on se contente en général d'émettre plusieurs hypothèses sans pour autant pouvoir les vérifier empiriquement.
- 44 ii) il y a également des études d'orientation socio-historique ; la question est de savoir dans quelles conditions socio-historiques la création des *Sons justes* se réalisa ; on se demande comment la politique linguistique évolua après la création des *Sons justes* ; on peut tracer aussi l'évolution théorique des études sur *Les Sons justes pour l'éducation du peuple* selon l'époque ;
- 45 iii) il y a une orientation philologique ; pour une meilleure compréhension du texte, on s'efforce de faire des commentaires ;
- 46 iv) il y a une orientation proprement théorique ; on se pose la question de savoir quelle est la base théorique de la création des *Sons justes*. Notre étude relève de cette dernière.
- 47 Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes concentré d'une part sur la question de savoir *pourquoi* on en est arrivé à l'idée de la création des lettres ; d'autre part sur la question de savoir *comment* on a procédé à la réalisation de cette idée.
- 48 A la question du *pourquoi*, nous avons formulé la réponse de la façon suivante : l'emprunt de l'écriture chinoise a contribué à réveiller la conscience phonétique de la langue coréenne ; dans ces conditions, la création de l'écriture coréenne peut être considérée comme une tentative de créer un système d'écriture adéquat à la structure phonétique de la langue parlée. Nous en avons tiré la conclusion que la création d'un système d'écriture demande une connaissance préalable d'un autre système d'écriture.
- 49 Pour répondre à la question de savoir *comment* on créa des lettres, nous avons mis en examen les trois principes, principe de base, principe génératif, principe combinatoire. Nous avons commencé notre étude en soulignant l'importance du rôle de la philosophie orientale dans la création des lettres de base. Le principe génératif a pour rôle de multiplier le nombre de lettres à partir des lettres de base. L'accent a été mis sur

l'opposition binaire des propriétés phonétiques des lettres ainsi multipliées. Alors que les deux principes en question sont liées à la spécificité phonétique (alphabétique), le principe combinatoire concerne sa spécificité syllabique.

- 50 Durant la discussion, notre ambition était de démontrer que la philosophie orientale rejoint la phonétique moderne dans sa façon d'analyser les propriétés phonétiques des lettres. En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que c'est le modèle dichotomique qui règne dans le royaume de la phonétique, qu'elle soit ancienne ou moderne.

## BIBLIOGRAPHIE

- S. AUROUX, 1989, *Histoire des idées linguistiques*, Pierre Mardaga, Paris.
- S. AUROUX, 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Pierre Mardaga, Paris.
- G. CASACCHIA, 1989, « Les débats de la tradition linguistique chinoise et l'âge d'or de la linguistique impériale », in Auroux, 1989, p. 431-448.
- KUN SOU LEE, 1995, *Études nouvelles sur les Sons justes pour l'éducation du peuple*, Pwo Kwo Sa, Séoul.
- JUNG HO LEE, 1986, *The Korean Alphabet, Explanation in Korean and English*, Po Chin Chai Séoul.

## NOTES

1. On peut lire un beau résumé concernant l'histoire des écritures issues des traditions linguistiques différentes dans Auroux, 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Mardaga, Paris, p. 27-32.
2. Il y a plusieurs hypothèses concernant l'origine de l'écriture coréenne : hypothèse de l'origine indienne, hypothèse de l'origine Pampa, hypothèse de l'origine de l'idée d'Ultime, hypothèse de l'origine de la fenêtré coréenne. Récemment on émet l'hypothèse de l'origine hébraïque en arguant de la présence d'une communauté juive en Chine. Mais toutes ces hypothèses ne sont pas vérifiées empiriquement.
3. Par exemple, on peut lire dans le post-scriptum de M. Ceng le passage suivant : « Nos culture, musique et littérature sont comparables à celles de Chine, mais la langue de notre pays diffère de celle de la Chine. C'est la raison pour laquelle ceux qui étudient la littérature chinoise ont le souci d'en comprendre le sens et ceux qui président au procès ont de la difficulté à distinguer entre le bien et le mal ».
4. *Les Sons justes pour l'éducation du peuple* est reconnu comme patrimoine mondial à l'UNESCO en 1997. On a apprécié ainsi son originalité remarquable.
5. Dans plusieurs endroits des *Sons justes pour l'éducation du peuple*, on peut trouver de nombreuses références à l'ouvrage de la phonétique chinoise.
6. La finale se divise en trois parties : tête / corps / queue. Le corps correspond à la médiane. Il est fort possible que les membres de l'académie royale réduisent les trois parties en médiane. Pour le détail du propos, nous vous renvoyons à un remarquable article de G. Cassachia, 1989, « Les débats de la linguistique chinoise et l'âge d'or de la linguistique impériale » in S. Auroux, 1989, *Histoire des idées linguistiques* Pierre Mardaga, Paris, p. 431-448.

7. La combinaison spatiale des lettres initiale, médiane et finale constitue une syllabe coréenne. Par contre c'est la suite linéaire des syllabes qui constitue un mot coréen. Dans cette mesure on dit que l'écriture coréenne a la spécificité d'être à la fois alphabétique et syllabique.

8. Le schéma de Ha a pour rôle d'expliquer le changement dans l'univers. Il n'est pas question d'entrer dans le détail du propos philosophique. Nous nous contentons de dire qu'il sert de base pour l'explication des voyelles.

9. Il s'agit du dernier des 64 signes servant à la divination, créés par Pwog Hi.

10. Il s'agit du premier des 64 signes servant à la divination, créés par Pwog Hi.

11. Pour cette thèse, nous devons beaucoup à un ouvrage de M. Lee Kun Sou, 1995, *Etudes nouvelles sur les Sons justes pour l'éducation du peuple*, Pwo Kwo Sa, Séoul, p. 346-374. Là M. Lee tente de réconcilier la philosophie orientale basée sur le modèle dichotomique à la phonétique articulatoire moderne.

## RÉSUMÉS

L'article est consacré à la création de l'écriture coréenne. Il consiste dans l'étude du texte fondateur rédigé par le roi Say Cwong, « Les Sons justes pour l'éducation du peuple » (1443, 1446). Deux aspects essentiels sont dégagés :

- a) L'emprunt de l'écriture chinoise a réveillé la conscience phonétique de la langue coréenne et poussé à la création d'un système d'écriture adéquat à la structure phonétique de cette langue ;
- b) Trois principes ont été mis en œuvre dans cette création : principe de base, principe génératif, principe combinatoire ; nous montrons que la philosophie orientale rejoint la phonétique moderne dans sa façon d'analyser les propriétés phonétiques des lettres : toutes deux proposent des modèles dichotomiques.

The paper deals with the creation of Korean writing. It consists in the study of the inaugural text written by King Say Cwong, « Right sounds for the Instruction of the people ». Two major points are focused:

- a) The borrowing of Chinese writing awoke phonetic awareness of Korean language and impelled the creating of a writing system that could be adequate to the phonetic structures of the latter language;
- b) That creation involves three principles, namely basic, generative, combinatory; we demonstrate that oriental philosophy and modern phonetics are congruent in the way they analyze the phonetic properties of letters: both propose dichotomical models.

## AUTEUR

**YONG-HO CHOI**

Université Hankuk des Études Étrangères, Seoul (Corée du Sud)